

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 3 novembre 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire suppléant M. Jean-René Martin et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Yvan St-Amour. Le maire M. Neil Gagnon était absent et a motivé son absence.

2014-11-R4785 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2014-11-R4786 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 6 octobre 2014
- 0.4 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Contrat gré à gré ch. D'hiver pour novembre 2014
- 300.3 Résultat d'ouverture de soumission Ouverture chemins d'hiver (invitation déc. 2014 à avril 2015)
- 300.4 AGBR.SAT – Contrôle de l'exploitation des sablières et carrières
- 300.5 Travaux chemins municipaux (Sable)

Administration générale

- 100.1 Bureau municipal – Infos pour prochains travaux
- 100.2 Club des petits déjeuner – Implication ou demande de don
- 100.3 Centraide – Campagne de financement
- 100.4 Équipe de bénévoles – Demande de soutien financier

Conseil municipal

- 110.1 ASEC – Politique interne pour plainte contribuable
- 110.2 Rallye Perce-Neige 2015 – 6 et 7 février 2015
- 110.3 CHGA – Vœux des Fêtes
- 110.4 MRC – Renouvellement des assurances collectives
- 110.5 Lac Ste-Marie – Compagnie de chemin de fer et relance du train à vapeur

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes dus au 31 octobre 2014
- 130.2 Présentation des comptes payés au 30 octobre 2014
- 130.3 Présentation des salaires payés par dépôt direct
- 130.4 Avis de motion rémunération des élus

Sécurité publique

200-1

Environnement

- 400.1 Demande d'adhésion regroupement protection de l'eau pour 2015

Aménagement et urbanisme

600.1

Loisirs, culture et bibliothèque

- 700.1 Noël des enfants – Mercredi le 3 décembre 2014 à 18 heures
- 700.2 Souper de Noël de la municipalité – Vendredi le 19 décembre

Correspondance officielle reçues

- 800.1 Teamsters Canada – Publicité sur la sécurité ferroviaire

Varia

Période de questions et parole au public

Levée de la séance

Adoptée.

2014-11-R4787 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseiller présent que le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2014 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2014-11-R4788 Achat de pneus d'hiver pour camion

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse l'achat de pneus d'hiver pour le camion chez pneus et location expert au coût de 887.37\$ pose, balancement et taxes comprises.

Adoptée.

2014-11-R4789 Achat lumière de rue

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse l'achat et l'installation d'une lumière de rue pour l'intersection rue Gendron, Route 105 sur le poteau no : ROC4J d'une capacité de 150 watts.

Adoptée.

2014-11-R4790 Contrat gré à gré ouverture ch. d'hiver nov. 2014

ATTENDU QUE suite à la parution de deux appels d'offres consécutives sur le site SEAO pour un contrat pour l'ouverture des chemins d'hiver pour notre municipalité ;

ATTENDU QUE lors de ces deux appels d'offres, la municipalité n'a reçu aucune soumission et que la température et le temps de l'année (octobre – novembre) arrivait à grand pas ;

ATTENDU QUE la municipalité devait se protéger pour la tombée de la neige attendu lors de ces 2 mois ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité signe un contrat d'un mois (novembre) avec Transport Vincent Flansberry au montant de 17 995\$ taxes incluses.

Adoptée.

2014-11-R4791 Acceptation soumission invitation pour ch. d'hiver

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumission par invitation auprès de 2 soumissionnaires pour le contrat d'ouverture des chemins d'hiver pour la période de décembre 2014 à avril 2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu 2 soumissions soit celle de D. Heafey et Fils inc. pour un montant de 91980.00\$ taxes incluses et celle de Transport Vincent Flansberry pour un montant de 89 995.00\$ taxes comprises ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de Transport Vincent Flansberry au coût de 89 995.00\$ taxes incluses pour la période de décembre 2014 à avril 2015.

Adoptée.

2014-11-R4792 Demande prix avocats pour dossier Carrières sablières

ATTENDU QUE la municipalité a fait parvenir une lettre demandant à Michel Lacroix construction inc. de nous verser pour le 3 novembre 2014 les sommes dû pour les années 2012 et 2013 pour la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques comme le règlement 2009-07 l'exige;

ATTENDU QUE les montants déclarés par Michel Lacroix construction inc. sont 29 435.26\$ pour 2012 et 17 448.34\$ pour 2013;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande un prix aux avocats de la municipalité avant d'intenter un recours dans ce dossier pour le non remboursement d'une redevance payable par un exploitant (Michel Lacroix construction) pour les substances assujetties qui ont transité à partir de chacun des sites qu'il exploite.

Adoptée.

2014-11-R4793 Don au Club des petits déjeuners

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse un don au Club des petits déjeuners au montant de 152.02\$ qui provient du budget discrétionnaire du conseiller M. Ronald Bernatchez.

Adoptée.

2014-11-R4794 Don à l'équipe de bénévoles de la Haute-Gatineau

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse un don à l'équipe de bénévoles de la Haute-Gatineau au montant de 112.03\$ qui provient des budgets discrétionnaires des conseillers suivants : M. Patrick Feeny 30\$, M. Pierre Laramée, Jeannot Émond et Yvan St-Amour 20\$ chacun et M. Jean-René Martin 22.03\$.

Adoptée.

2014-11-R4795 Rallye Perce-Neige 2015

CONSIDÉRANT QUE l'évènement du Rallye-Perce-Neige-Maniwaki 2015 se déroulera les 6 et 7 février prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette épreuve sportive est inscrite aux championnats nord-américain, canadien et ontarien de rallye de vitesse;

CONSIDÉRANT QUE pour cette occasion, les organisateurs sollicitent la permission du conseil municipal en vue d'utiliser, à des fins d'épreuve de classement, certaines voies publiques, situées dans le territoire de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur assisté de clubs et d'associations locaux, conformément aux normes de C.A.R.S., l'organisme officiel qui régit le rallye automobile au Canada, et aux recommandations de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les résidants seront individuellement prévenus par eux;

CONSIDÉRANT QUE le jour du rallye, divers véhicules officiels se chargeront de la fermeture du chemin et, après le passage des concurrents, de sa réouverture à la circulation;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation est assurée au montant de cinq millions de dollars (5 000 000 \$) pour tout dommage causé aux tiers ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise le Rallye Perce-Neige d'utiliser certaines voies publiques, situées sur le territoire de la municipalité d'Egan-Sud soit celle du chemin des Eaux ainsi que la rue Marie-Anne, ainsi que le chemin Montcerf qui lui sera utilisé en soirée, les concurrents partiront de minute en minute selon un horaire très précis. Les organisateurs interdiront à tous les concurrents l'accès aux dits chemins hors des périodes d'utilisation autorisés.

Adoptée.

2014-11-R4796 Vœux des fêtes à CHGA

ATTENDU QUE la radio CHGA offre à nouveau cette année l'opportunité aux élus de souhaiter de Joyeuses Fêtes à leurs citoyens ;

ATTENDU QUE les coûts rattachés à ces vœux sont les suivants :
6 jours à 3 occasions de 30 secondes par jour =265.00\$ + taxes ou 12 jours à 3 occasions de 30 secondes par jour=485.00\$ + taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de participer à cette promotion pour 6 jours à 3 occasions de 30 secondes par jour pour 265\$ + taxes (Les 23-24-25-30-31 décembre et 1^{er} janvier

Adoptée.

2014-11-R4797 ADHÉSION À UN ACHAT REGROUPÉ - SOLUTION UMQ – POUR L'OBTENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN MATIÈRE D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE conformément au Code municipal du Québec, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé un appel d'offres public pour obtenir les services d'un consultant en matière d'assurance collective pour les employés de municipalités et d'organismes municipaux regroupés au sein de l'UMQ;

ATTENDU QUE Mallette actuaires inc. s'est vu octroyer le contrat pour les services professionnels d'un consultant requis par l'UMQ;

ATTENDU QUE le taux de commission prévu au contrat octroyé par l'UMQ à Mallette actuaires inc. est de 0,8 %;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud souhaite maintenant adhérer à la solution des regroupements de l'UMQ et retenir les services de Mallette actuaires inc.;

ATTENDU QUE selon l'estimation de la MRC, résolution 2014-R-AG347, la valeur du mandat à consentir à Mallette actuaires inc. s'avère inférieure à 25 000 \$ pour la durée maximale du mandat, soit cinq ans (taxes incluses);

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud déclare qu'aucun autre mandat concernant un consultant ou un gestionnaire pour son régime d'assurance collective n'est actuellement en vigueur ou ne le sera à compter du début du mandat à Mallette actuaire inc.;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la municipalité d'Egan-Sud confirme son adhésion à la solution des regroupements de l'UMQ pour obtenir auprès de Mallette actuaire inc. des services professionnels en matière d'assurance collective pour ses employés, au taux de commission de 0,8 %;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ sera de cinq ans;

QUE la municipalité d'Egan-Sud mandate l'UMQ pour agir à titre de délégué pour le lancement d'un appel d'offres public, pour l'octroi éventuel d'un contrat d'assurance collective pour ses employés de même que pour son renouvellement ainsi que l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la municipalité d'Egan-Sud s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1 % des primes totales versées par la municipalité durant le contrat ainsi que les frais rattachés à la parution de l'appel d'offres et à l'ouverture des soumissions, estimés à 500\$ (répartis entre les municipalités et organismes participants);

QUE la municipalité d'Egan-Sud s'engage à respecter les clauses et conditions dudit contrat avec l'assureur à qui sera octroyé le contrat, comme si elle avait contracté directement avec lui.

Adoptée.

2014-11-R4798 Compagnie de chemin de fer de l'Outaouais (CCFO) et la relance du train à vapeur

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie de chemin de fer de l'Outaouais (CCFO) désire la relance du train à vapeur en direction de Wakefield;

CONSIDÉRANT QUE l'infrastructure est déjà en place en direction de Wakefield et que ce trajet serait très intéressant pour la région;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac Ste-Marie a appuyé ce projet de relance déposé à la CCFO et demande à toutes les municipalités sur le territoire de la MRC d'appuyer cette décision;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appuie le projet de relance du train à vapeur en direction de Wakefield déposé à la CCFO.

Adoptée.

2014-11-R4799 Adoption des comptes dus de la période

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 12 400.07\$

Adoptée.

2014-11-R4800 Adoption des comptes payés au 31 octobre. 2014

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2014 pour la somme de 1 192.59\$

Adoptée.

2014-11-R4801 Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte la liste des salaires payés par dépôt pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2014 pour la somme de 7 884.38 \$

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller M. Pierre Laramée que lors d'une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement 2014-020 intitulé : Règlement décrétant les modifications sur la rémunération des élus.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller M. Yvan St-Amour que lors d'une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement 2014-021 intitulé : Règlement concernant l'adhésion de la municipalité d'Egan-Sud au régime de retraite des élus municipaux.

ANNOTATION NO : 1

Note au procès-verbal à l'effet qu'une demande soit faite à la Sûreté du Québec pour une présence accrue de leurs effectifs pour contrer la vitesse sur la Route 105.

2014-11-R4802 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20h15.

Adoptée.

M. Jean-René Martin
Maire suppléant

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière